

*Initiatives ministérielles*

premières évaluations de la vérification en matière d'environnement au gouvernement.

Pour toutes ces raisons, j'estime que ce choix peut améliorer considérablement la vérification de notre propre performance en matière d'environnement. Cette innovation comporte un autre avantage. Dans le travail du vérificateur général, les questions d'environnement et de développement durable doivent s'intégrer directement aux considérations d'ordre économique. Ce type d'intégration doit être inséparable du développement durable. Il ne s'agit pas d'une approche qui se situe à un niveau différent, mais d'une approche sur le plan horizontal qui doit effectivement faire intervenir tous les ministères.

Quelle est donc la substance de ces modifications que je propose aujourd'hui d'apporter à la Loi sur le vérificateur général?

[Français]

Premièrement, comme je l'ai mentionné, ces modifications établissent la fonction de commissaire à l'environnement et au bureau de développement durable à l'intérieur du bureau du vérificateur général, tel qu'il a été proposé par l'opposition officielle. Le commissaire fera directement rapport au vérificateur général et travaillera avec lui pour évaluer comment le gouvernement applique les politiques et pratiques du développement durable. Le commissaire et le vérificateur général travailleront aussi de concert pour faire rapport à la Chambre des communes sur les pratiques du gouvernement en matière d'écologie et de développement durable.

[Traduction]

Peu importe qui occupe le poste de vérificateur général, les modifications obligent le titulaire et le commissaire au développement durable à tenir compte de l'environnement et du développement durable dans toutes les fonctions officielles du bureau. On y parvient en parlant explicitement du développement durable et de l'environnement dans la Loi sur le vérificateur général, en exigeant du vérificateur général qu'il tienne compte des répercussions environnementales dans la rédaction de tous ses rapports destinés à la Chambre des communes.

Pour la première fois, un commissaire indépendant a le mandat et la responsabilité d'assurer un suivi et de faire rapport sur ce que le gouvernement fait ou ne fait pas pour tenir ses engagements en matière environnementale. Soit dit entre parenthèses, l'un des premiers ministères dont le bureau du commissaire scrutera les activités sera sans doute le mien, le ministère de l'Environnement. Nous nous réjouissons de cet examen public indépendant, car nous croyons qu'il accélérera l'intégration des deux objectifs du développement durable à notre économie.

Nous savons que toute la publicité entourant le dépôt de chacun des rapports du vérificateur général sur les lacunes financières a, par le passé, incité le gouvernement à changer de voie. Nous pouvons nous attendre à ce que les rapports sur les lacunes environnementales aient tout autant de répercussions et que la volonté du gouverne-

ment d'éviter toute publicité négative l'exhorte vivement à agir sur plus d'un front.

• (1225)

Cela pourra parfois créer des ennuis au gouvernement. Cela pourra créer des ennuis aux ministres et aux membres du parti ministériel, mais nous sommes prêts à subir de tels inconvénients si les Canadiens peuvent, au bout du compte, y gagner un meilleur gouvernement. Une meilleure intégration du développement durable est un élément clé du processus décisionnel.

Imaginez ce que serait la situation si nous avions tenu compte du développement durable il y a déjà bien des années lorsqu'il a fallu déterminer la façon de contingenter les stocks de morue. Regardez ce que cette décision nous coûte aujourd'hui, avec des milliers de pêcheurs qui n'ont plus rien à pêcher simplement parce que nous n'avons pas songé à la pêche durable, non seulement au Canada mais aussi à l'échelle internationale.

J'ai eu le privilège récemment de participer à une mission commerciale environnementale en Extrême-Orient. Au cours des discussions, plusieurs gouvernements se sont dits intéressés par ce concept de commissaire au développement durable. Ils comprennent, tout comme nous, que l'époque où le ministère de l'Environnement était le seul ministère responsable du développement durable est révolue. En fait, l'intégration doit se faire dans les hautes sphères du gouvernement. Je crois que, grâce à l'influence qu'ils exerceront, le bureau du vérificateur général et celui du nouveau commissaire au développement durable et à l'environnement seront en mesure d'effectuer une analyse transversale de l'ensemble des politiques gouvernementales.

[Français]

L'envergure des modifications est toutefois plus vaste qu'une simple institutionnalisation des procédures de contrôle et de rapport sur la conduite du gouvernement.

Plus directement, ces modifications interpellent tous les ministères fédéraux pour qu'ils passent à l'action environnementale. En ce sens, ils vont plus loin que l'engagement du livre rouge en faisant avancer avec vigueur le développement durable à travers les travaux du gouvernement.

Dans le cadre de la loi modifiée, chaque ministère dispose de deux ans pour préparer sa stratégie de développement durable qui sera présentée à la Chambre des communes par le ministre responsable. Il faut que la stratégie soit axée sur les résultats; il faut qu'elle comprenne les objectifs du ministère et un plan d'action pour les atteindre.

[Traduction]

En fait, cette mesure législative fera de chaque ministre un ministre du développement durable. Par exemple, le ministre de l'Industrie sera responsable de son porte-feuille, mais devra aussi veiller à ce que son ministère adopte des pratiques saines sur le plan écologique. La même chose vaut pour le ministre des Affaires étrangères, le ministre des Transports et tous nos autres collègues.